



**Partageons Ensemble notre Expérience de Parents**

## **DOSSIER SPECIAL CONCOURS SESSION 2017**

# **INFORMATIONS CONCOURS LITTERAIRES**

*Les informations présentes dans ce dossier proviennent principalement des sites des grandes écoles et du site <http://www.concours-bel.fr>*

*Ce dossier a pour vocation de vous guider mais ne prétend pas à l'exhaustivité.*

*Nous espérons qu'il vous sera utile et nous vous remercions de nous signaler toute erreur ou oubli que vous trouverez en le parcourant.*

*Bonne lecture et bon courage pour cette phase d'inscription !*

*Pour tout renseignement sur ce dossier :*

PEEPLG

[infopeeplg@gmail.com](mailto:infopeeplg@gmail.com)

[www.peeplg.fr](http://www.peeplg.fr)

# ***Sommaire***

- I. QUELQUES CONSEILS**
- II. LE CONCOURS A/L - ULM**
- III. LA BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES**
- IV. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS**
- V. LE CALENDRIER DES CONCOURS**
- VI. COÛTS D'INSCRIPTION**
- VII. INFORMATIONS PRATIQUES**

# I - QUELQUES CONSEILS

---

## 1 - S'inscrire aux concours

- **Nouveau ! Les conditions d'inscription ont changé cette année :**

L'ensemble des démarches doit obligatoirement s'effectuer via Internet sur un nouveau site. Dorénavant, les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du dossier sont dématérialisées et à télécharger directement par le candidat. Les frais d'inscription aux concours sont à payer en ligne.

**UN SEUL SITE DÉDIÉ A LA BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES**

**KHAGNES : <http://www.concours-bel.fr>**

- Outre la gestion de votre inscription , le site [www.concours-bel.fr](http://www.concours-bel.fr) propose des liens vers les écoles et leurs brochures de présentation. Vous y trouverez une multitude d'informations et un recensement des FAQ.

- **Les inscriptions s'effectuent donc sous votre seule responsabilité.** Nous vous conseillons de lire très attentivement les informations diffusées par le lycée et celles publiées sur les sites des écoles, de respecter strictement les procédures décrites dans les notices de concours et de suivre les conseils indiqués, dont les plus importants sont :

**« N'attendez pas les derniers jours »,  
« Vérifiez très sérieusement vos choix optionnels »  
« Respectez les dates limites ».**

- **Surtout n'attendez pas le dernier jour** car personne n'est à l'abri d'une panne d'ordinateur (c'est déjà arrivé) ou d'un site surchargé et, dans ce cas, le dépassement du délai est irrévocable. Aucune dérogation n'est possible. Un site surchargé n'est pas une excuse.

- Sachez également que l'inscription à certains concours autres que les ENS peut être payante. Le cas échéant, le paiement des frais d'inscription s'effectue, lors de l'inscription, sur le site de la BEL : [www.concours-bel.fr](http://www.concours-bel.fr).

- Les règlements des concours des différentes écoles peuvent prévoir la dispense des frais d'inscription pour les étudiants boursiers.

- Pour la présentation aux épreuves, la carte d'identité ou le passeport doivent être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagnée d'une traduction authentifiée) et en cours de validité. Aucun autre document n'est accepté.



**Vérifier dès à présent la date de validité de vos pièces d'identité (CI et passeport). Profiter des prochaines vacances pour demander leur renouvellement si nécessaire !**

- Le lycée rejette toute responsabilité si l'étudiant ne se plie pas à ces conditions.
- Sachez qu'il est également possible, pour les étudiants dont les parents habitent en province, de s'inscrire dans un autre centre de concours, plus proche de leur domicile.

## **2 - Pour travailler « efficacement »**

- Inciter votre fille ou votre fils à travailler toutes les matières : tous les coefficients sont identiques.
- Réviser les matières au fur et à mesure dès qu'on commence à oublier un cours. Arrivé au concours, chaque cours aura alors été revu une dizaine de fois et sera parfaitement assimilé.
- Pour la mise en fiche dans certaines matières : le faire bien dès le début de l'année en les tapant, en les organisant rationnellement de façon notamment à faciliter les échanges avec des camarades et une relecture aisée le moment venu.
- Avant les oraux, lire sur Internet les rapports des jurys pour savoir ce qu'ils aiment entendre et ce qu'ils ne supportent pas. A la fin de la 1ère année, si possible, prendre le temps d'assister à des oraux : cela permet de découvrir les types de sujets proposés et les attentes des jurys.

## **3 - Pour « bien vivre » sa prépa**

- Inciter votre enfant à se détendre et à conserver une activité extrascolaire régulière.
- Assurer l'intendance, veiller à ce que vos enfants aient une alimentation équilibrée, un rythme de vie régulier et les aider à organiser leur travail. En khâgne, compte tenu du nombre et de la diversité des matières à présenter aux concours, vos enfants n'ont pas le temps de faire autre chose à la maison.
- Les aider pour les formalités d'inscription aux concours car ces démarches demandent du temps ; il vaut mieux qu'ils consacrent ce temps à étudier ou à se détendre.
- Soutenir leur moral et toujours positiver. Ne jamais montrer votre stress pour eux !
- Etre à leur écoute pour qu'ils vous parlent de leurs problèmes s'ils le souhaitent. **Une règle de base : ne jamais demander leurs notes.**
- En cas de difficulté dans une discipline, inciter le jeune à rencontrer le professeur concerné. Les équipes pédagogiques sont disponibles et prêtes à aider les élèves.

#### **4 - En cas de difficultés psychologiques : le Relais Etudiants-Lycéens (REL)**

Les élèves de prépas, soumis à une forte pression dès la rentrée, peuvent connaître des problèmes d'angoisse, de dépression, des troubles du sommeil ou de l'alimentation, des difficultés de concentration plus ou moins sévères : les parents sont souvent surpris par un enfant qui connaît là ses premières difficultés scolaires, et se sentent démunis, leur propre inquiétude pouvant les empêcher de réagir au mieux dans cette période critique.

Il importe alors de ne pas hésiter à demander un avis spécialisé : nous avons la chance à Paris de disposer du Relais Étudiants Lycéens (R.E.L.), structure de consultations dirigée par des médecins psychiatres, qui propose des consultations spécifiques pour les élèves des CPGE. Créé en 1994 avec le soutien du Rectorat de Paris, et de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, l'accueil est assuré par une équipe pluri-professionnelle, provenant de la Clinique Médico-Universitaire Georges Heuyer, spécialisée dans la double prise en charge soins-études.

Ces consultations sont prises en charge directement par l'Assurance Maladie et sont donc gratuites pour le consultant.

#### **OU S'ADRESSER ?**

##### **Relais Étudiants Lycéens Georges Heuyer**

60, rue des Grands Moulins 75013 Paris

Accueil : Madame E. RAGIL | Tél. : 01 45 83 89 15

M° 14 et RER C : Bibliothèque François Mitterrand | Bus : 89 et 62

## II. LE CONCOURS A/L OU ULM LETTRES

---

Le concours dit « A/L » ou « Lettres » est l'un des deux concours littéraires d'entrée à l'ENS Ulm. Le concours A/L est celui qui est préparé à Louis le Grand.

*Le deuxième concours dit « B/L » comporte ses propres dispositifs et ne concerne pas les élèves du lycée. Nous n'en parlerons donc pas ici.*

Dans le concours A/L, une épreuve de langue ancienne (latin ou grec) est obligatoire à l'écrit et à l'oral.

Le candidat passe six épreuves écrites (français, histoire, philosophie, la langue ancienne, la langue vivante et l'option) et six épreuves orales (français, histoire, philosophie, la langue ancienne, la langue vivante et l'option).

## III. LA BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES

---

### 1 - Le fonctionnement de la Banque d'Épreuve Littéraires

Auparavant, les élèves de khâgne qui passaient le concours d'une ENS devaient passer intégralement d'autres concours distincts pour accéder à d'autres écoles ou à d'autres formations.

La BEL, Banque d'Épreuves Littéraires repose sur le principe de la mutualisation de certaines épreuves selon des conditions bien définies selon les écoles.

- l'ENS Paris, l'ENS Lyon et l'ENS Cachan (qui devient cette année ENS Paris-Saclay) ont rendu communes certaines de leurs épreuves.
- Des écoles partenaires ont ouvert leurs propres concours aux élèves à partir des résultats obtenus aux concours écrits des ENS.

Les ENS restent organisatrices des concours A/L Ulm et lettres ENS Lyon et conceptrices de leurs sujets et de leurs programmes.

L'objectif est de permettre à un plus grand nombre de candidats issus de khâgne d'intégrer des écoles ou formations variées et de créer, par un élargissement constant de la BEL, une véritable filière littéraire.

Les écoles partenaires de la BEL présentent aujourd'hui pour les littéraires une valorisation de leur parcours et une alternative aux voies de l'enseignement et de la recherche.

Tous les candidats qui veulent bénéficier du dispositif de la BEL et postuler pour une école partenaire doivent passer les épreuves écrites ENS : soit celles du concours A/L de l'ENS (Ulm), soit celles du concours littéraire de l'ENS de Lyon, soit celles des deux concours s'ils le souhaitent.

- 4 épreuves communes aux ENS Ulm et ENS Lyon : français, histoire, philosophie et langue vivante.
- 2 épreuves spécifiques à chacune des ENS. Pour ENS Ulm, ces deux épreuves spécifiques sont langue et culture anciennes et l'épreuve à option ; pour ENS Lyon, géographie et l'épreuve à option.

## **2 - Les éventuelles épreuves complémentaires demandées par les écoles partenaires en vue de l'admissibilité :**

Les résultats des écrits des ENS sont transmis à une date convenue aux écoles et formations partenaires de la Banque d'Epreuves Littéraires.

À partir de ces résultats, chaque école détermine l'admissibilité dans sa propre voie de recrutement.

Parfois, il peut y avoir des épreuves écrites supplémentaires (c'est le cas notamment des écoles de la BCE).

## **3 - Les procédures d'admission :**

Chaque école ou formation organise ses propres procédures d'admission : les épreuves orales sont spécifiques à chacune que ce soient les ENS ou les écoles partenaires.

## **4 - Les 38 écoles partenaires de la Banque d'Epreuves Littéraires :**

- ENS Paris <http://www.ens.fr>
- ENS Lyon <http://www.ens-lyon.fr>
- ENS Cachan <http://www.ens-cachan.fr>
- Isit <http://www.isit-paris.fr>
- Esit [www.esit.univ-paris3.fr](http://www.esit.univ-paris3.fr)
- Celsa <http://www.celsa.fr>
- Ecole Nationale des Chartes [www.enc.sorbonne.fr](http://www.enc.sorbonne.fr)
- Université Paris Dauphine <http://www.dauphine.fr>
- IEP Aix <http://www.sciencespo-aix.fr>
- IEP Lille <http://www.sciencespo-lille.eu>
- IEP Lyon <http://www.sciencespo-lyon.fr>
- ISMapp <http://www.ismapp.com>
- Ecole du Louvre <http://www.ecoledulouvre.fr>
- Ecricome (groupe de 3 écoles de management) <http://www.ecricome.org>

- BCE, groupe de 24 écoles de management [www.concours-bce.com](http://www.concours-bce.com) :
  - AUDENCIA Business School
  - BREST Business School
  - BSB Burgundy School of Business
  - Ecole de Management de Normandie
  - **EDHEC Business School**
  - **EMLYON Business School**
  - ESC LA ROCHELLE
  - **ESCP Europe**
  - **ESSEC Business School**
  - GRENOBLE École de Management
  - Groupe ESC CLERMONT
  - Groupe ESC PAU
  - Groupe ESC TROYES
  - **HEC Paris**
  - ICN Business School
  - ISG International Business School
  - MONTPELLIER Business School
  - Rennes School of business
  - SKEMA Business School
  - TELECOM École de Management
  - TOULOUSE Business School
  - *+ 3 autres écoles associées qui utilisent également le concours BCE*  
ENSAE Paris Tech - Ecole Spéciale Militaire de SAINT-CYR - ENS Cachan / Paris Saclay

## IV. MODALITES D'INSCRIPTION

**UNE NOTE TRES PRECISE DE MADAME MARTIN, PROVISEUR ADJOINTE, SUR LES MODALITES D'INSCRIPTIONS AUX CONCOURS D'ENTREE AUX GRANDES ECOLES EST DISTRIBUEE AUX ELEVES DU LYCEE. NOUS VOUS RECOMMANDONS DE LA LIRE ATTENTIVEMENT.**

---

### LE SYSTEME D'INSCRIPTION AUX CONCOURS D'ENTREE AUX GRANDES ECOLES EVOLUE.

#### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les candidats doivent impérativement respecter la procédure d'inscription commune aux concours gérés par la BCE ou la BEL. L'ensemble des démarches doit obligatoirement s'effectuer sur le site :

**[www.concours-bel.fr](http://www.concours-bel.fr)**

#### RESPECT DU CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

Pour que l'inscription du candidat soit validée, le respect du calendrier suivant est impératif. Aucune dérogation de délai n'est accordée.

<b>Constitution du dossier d'inscription</b>	<b>Du 10 décembre au 10 janvier 2017 – 17:00</b>
<b>Date de clôture des inscriptions</b>	<b>10 janvier 2017 – 17 :00</b>
<b>Téléversement des pièces justificatives</b>	<b>Du 10 décembre au 24 janvier 2017 – 17:00</b>
<b>Paiement des frais d'inscription</b>	<b>Du 11 janvier au 24 janvier 2017-17:00</b>
<b>Date limite de paiement des frais d'inscription et de téléversement des pièces justificatives</b>	<b>24 janvier 2017 – 17:00</b>

Lors de l'inscription, et pour tous les concours considérés, il sera fourni au candidat un n° d'inscription unique (= identifiant) et un code-signature confidentiel (= mot de passe) qui seront nécessaires pour tout accès à son dossier électronique sur le serveur et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'intégration dans une école.

**IMPORTANT : Pour les candidats BCE de la voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon), l'inscription au concours de l'une des ENS est obligatoire.**

## **TROIS PHASES OBLIGATOIRES :**

### **1 - INSCRIPTIONS**

Chaque candidat effectuant son inscription sous sa propre responsabilité, il lui revient de vérifier avec attention l'exactitude des renseignements enregistrés. **La mention « dossier validé » doit toujours apparaître à l'écran avant déconnexion.** Le candidat pourra, jusqu'au 10 janvier 2017 - 17 heures, faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de revalider chaque fois son inscription (écran : « validation »). Il est conseillé de garder un exemplaire imprimé de son dossier.

Il devra tenir à jour ses coordonnées (adresse postale, adresse e-mail, n° de téléphone...) dans son espace personnel sur le serveur pendant toute la durée des concours (de son inscription jusqu'à la publication des résultats).

La messagerie électronique constitue le moyen privilégié de la Direction des Admissions et Concours et des écoles pour l'information du candidat, notamment en cas d'urgence. Le candidat devra donc la consulter très régulièrement durant toute la période du concours, sans négliger de regarder le contenu du dossier « spam ».

**Aucune inscription ne sera acceptée après le 10 janvier 2017.**

**Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a fait l'objet, au préalable, d'une inscription sur le site Internet.**

### **2 - TELEVERSEMENT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES**

Le candidat doit téléverser un exemplaire numérique des pièces justificatives demandées, uniquement au format pdf, chaque document électronique ne devant pas dépasser 2 Mo. Le site d'inscription fournit des informations sur la numérisation ainsi que des liens vers des outils de conversion et de compression de fichiers.

Le téléversement des pièces justificatives est ouvert dès le début des inscriptions. Il doit être effectué avant le 24 janvier 2017 – 17:00.

### **3 - REGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION**

L'inscription définitive aux concours est subordonnée au règlement complet des frais d'inscription. Ceux-ci sont réglés obligatoirement au moyen d'une carte bancaire (le candidat est orienté vers un site sécurisé de télépaiement lui permettant de régler les frais d'inscription). Seuls les candidats résidant hors de l'union européenne ont la possibilité de régler les frais d'inscription par chèque bancaire.

***Les élèves rencontrant des difficultés financières sont invités à se manifester le plus rapidement possible auprès de leur CPE et de l'intendance.***

## **PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES**

- **Carte nationale d'identité (recto et verso) ou passeport.** La copie doit être lisible. Le document doit être en langue française ou en langue anglaise ou accompagné d'une traduction authentifiée, et en cours de validité.

*Attention, la prorogation de 5 ans de la validité de la carte d'identité ne s'applique pas si la carte d'identité a été émise lorsque le jeune était mineur. La copie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée. Pour les candidats possédant la double nationalité, française et étrangère, seules les pièces d'identité françaises prouvant la nationalité sont acceptées.*

- **Journée défense et citoyenneté** : justificatif à produire au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC)

## **PIÈCES JUSTIFICATIVES SPÉCIFIQUES À CERTAINS CONCOURS :**

**Il est IMPÉRATIF de vous reporter aux sites des écoles pour la liste des pièces à fournir car certains concours réclament des pièces spécifiques.**

## **ÉLÈVES BOURSIERS de l'enseignement supérieur français :**

Afin de bénéficier des conditions de gratuité ou de réduction des frais de concours, il est indispensable de fournir un exemplaire **scanné le recto et le verso** de la décision nominative d'attribution d'une bourse pour l'année scolaire en cours, délivrée par le CROUS de Paris. Ce candidat bénéficie d'une exonération partielle ou totale des droits d'inscription.

Le candidat boursier du gouvernement français n'est pas considéré comme boursier au regard des concours. Il pourra imprimer (par le rubrique « Liste des impressions » dans son dossier), une attestation de paiement afin de se faire rembourser auprès de l'organisme de gestion de sa bourse.

## **CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP :**

Les candidats handicapés qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers lors des épreuves devront signaler leur handicap lors de l'inscription par Internet et imprimer le document d'instructions pour la constitution et l'envoi de leur dossier médical. **Nous vous conseillons de prendre tout de suite contact avec le médecin scolaire du lycée Louis le Grand, pour établir le dossier CDES qui vous sera demandé.**

## **COMPLÉMENT :**

**ATTENTION : L' INSCRIPTION POUR LE CONCOURS ECRICOME N'EST PAS GEREE PAR LA BCE :** Les élèves intéressés par le concours ECRICOME, se reportent aux informations délivrées par le site <http://www.ecricome.org> pour connaître les dates et modalités d'inscription.

## V. CALENDRIER DES CONCOURS

(sous réserve de modifications)

### 1 - Calendrier ENS ULM A/L, ENS Lyon, ENS Cachan

Epreuves du concours	DATE	Banque d'Épreuves Littéraires Session 2017	DUREE
ENS de Lyon	10 avril	COMPOSITION DE GEOGRAPHIE	9 h à 14 h
Epreuves communes ENS de Lyon ENS ( Paris ) ENS de Cachan (Anglais)	11 avril	COMPOSITION D'HISTOIRE	9 h à 15 h
	12 avril	COMPOSITION FRANCAISE	9 h à 15 h
	13 avril	COMPOSITION DE PHILOSOPHIE	9 h à 15 h
	14 avril	COMMENTAIRE EN LANGUE VIVANTE ETRANGERE ET TRADUCTION	9 h à 15 h
ENS de Lyon - ENS de Cachan (Anglais) - + Arts ENS ( Paris )	18 avril	EPREUVES DE SPECIALITE : Arts Version latine Version grecque Étude de texte français Thème en langue vivante étrangère Deuxième composition de philosophie Explication de texte ou de documents historiques Commentaire de carte géographique	9h à 15h 9h à 12 h 14h à 17h 9h à 14h 9h à 13 h 9h à 14 h 9h à 12 h 14h à 17h
ENS ( Paris ) (groupe A/L)	19 avril	Épreuve de langue et de culture ancienne : Version latine ou grecque Traduction et commentaire d'un texte latin ou grec	9h à 13 h 9h à 15 h
	20 avril	EPREUVE A OPTIONS : Version latine et court thème Commentaire d'un texte philosophique Commentaire d'un texte littéraire français Composition de géographie Commentaire composé de littérature étrangère et court thème Version de LVE et thème	9h à 14h 9h à 13h 9h à 13h 9h à 15h 9h à 15h 9h à 15h

## 2 - Calendrier des écoles de la BCE :

2017	Filières littéraires	
	PROGRAMME ENS ULM A/L	PROGRAMME ENS LYON
Mardi 25 avril		
Mercredi 26 avril		
Judi 27 avril 8 à 12 h		
14 à 18 h		
Vendredi 28 avril 8 à 12 h	75 – Langue vivante I	- ELVI
14 à 18 h	257 – Dissertation littéraire Ulm – Lyon ESSEC	
Mardi 2 mai 8 à 12h	340 – Géographie 77 – Géographie Ulm ESSEC	340 – Géographie 82 – Géographie Lyon ESSEC
14 à 18 h	76 – Langue vivante II	- ELVI
Mercredi 3 mai 8 à 12 h	263 – Dissertation philosophique Ulm – Lyon HEC Paris	
14 à 17 h	303 – Contraction de texte HEC Paris	
Judi 4 mai 8 à 12 h	277 – Histoire Ulm – Lyon ESCP Europe	
14 à 18 h	304 – Étude et synthèse de textes ESCP Europe	
Vendredi 5 mai 8 à 12 h	69 – Langue Vivante I	- IENA
14 à 17 h	77 – Langue Vivante II	- IENA

*Pour ces concours, les dates des résultats d'admissibilité, des épreuves orales et des résultats d'admission seront disponibles ultérieurement.*

## VI. COUT D'INSCRIPTION

Les inscriptions aux concours des ENS sont gratuits. Il faut prévoir les coûts suivants pour les écoles de management du groupe BCE.

Concours		Candidats non boursiers	Candidats boursiers
Ecoles membres tarif non groupé	AUDENCIA Business School	150,00 €	Pas de frais de dossier
	BREST Business School	50,00 €	Pas de frais de dossier
	BSB Burgundy School of Business	50,00 €	Pas de frais de dossier
	EDHEC Business School	145,00 €	Pas de frais de dossier
	EMLYON Business school	145,00 €	Pas de frais de dossier
	ESCP Europe	170,00 €	Pas de frais de dossier
	ESSEC	170,00 €	Pas de frais de dossier
	GRENOBLE École de Management	145,00 €	Pas de frais de dossier
	HEC Paris	170,00 €	Pas de frais de dossier
	ICN Business School	65,00 €	Pas de frais de dossier
	INSEEC Business School	50,00 €	Pas de frais de dossier
	ISG International Business School	60,00 €	Pas de frais de dossier
	SKEMA Business School	140,00 €	Pas de frais de dossier
	TELECOM École de Management	125,00 €	Pas de frais de dossier
TOULOUSE Business School	145,00 €	Pas de frais de dossier	
Ecoles membres tarif groupé	EM NORMANDIE		Pas de frais de dossier
	ESC LA ROCHELLE	3 écoles : 85,00 €	
	Groupe ESC CLERMONT	4 écoles : 100,00 €	
	Groupe ESC PAU	5 écoles : 115,00 €	
	Groupe ESC TROYES	6 écoles : 130,00 €	
Ecoles membres tarif groupé	EM Strasbourg Business School		Pas de frais de dossier
	MONTPELLIER Business School	3 écoles : 150,00 €	
	Rennes School of Business		
Ecoles associées	École Spéciale Militaire de SAINT-CYR	126,00 €	63,00 €
	ENSAE ParisTech	125,00 €	Pas de frais de dossier
	ENS Cachan sur admissibilité	92,00 €	Pas de frais de dossier

### A SAVOIR

La région Ile-de-France propose une aide régionale aux frais de concours pour les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles. Elle permet de prendre en charge une partie des frais d'inscription, d'hébergement et de transport.

Elle est attribuée sous conditions de ressources et s'élève à environ de **250 euros par élève**.

<http://www.iledefrance.fr/missions-et-competences/lycees/les-aides-aux-eleves/pour-legalite-des-chances/>

## VII. INFORMATIONS PRATIQUES

---

### Internes à Louis le Grand :

- La PEEP a plaidé votre cause ! L'administration **confirme l'ouverture de l'internat pendant les vacances de printemps pour les candidats aux concours.**
- Par contre la cantine sera fermée.
- L'internat ferme début juillet alors que les oraux ne sont pas terminés. Pensez à vous informer auprès de l'administration pour connaître la date de fermeture de l'internat et à vous organiser pour trouver une solution d'hébergement sur Paris pendant cette période.
- Dès le mois de mai, n'hésitez pas à contacter la PEEP LLG : nous avons chaque année des familles qui se proposent pour héberger les élèves pendant les oraux.

#### **A SAVOIR**

La fondation LLG propose une aide de 200€  
pour les élèves boursiers candidats aux concours afin de leur procurer une aide matérielle.  
voir sur le site du lycée "Aides aux étudiants"  
s'adresser à votre CPE ou à [anne.mockly@fondationlouislegrand.fr](mailto:anne.mockly@fondationlouislegrand.fr)  
Cette aide peut être étendue aux non boursiers rencontrant des difficultés circonstancielles



**Partageons Ensemble notre Expérience de Parents**



**BONNE CHANCE A TOUS,  
ON CROISE LES DOIGTS POUR VOUS !!!!!**